

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 6F		Exercice N clos le 30/09/2022		Exercice N-1 clos le 30/09/2021		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue { biens, services * }	dont export et livraisons	215	214					
		intracommunautaires	217	218	500 000		25 000		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230	114				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	500 114		25 000		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
Variation de stock (marchandises) *				236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240					
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	14 394		14 502		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	367	244	1 696		25		
Rémunérations du personnel *				250	80 000		6 000		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	46 209		10 364		
Dotations aux amortissements *				254	3 061		3 619		
Dotations aux provisions				256					
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262	4		6		
		260							
Total des charges d'exploitation (II)			264	145 365		34 516			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	354 749		(9 516)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers (III)			280			70 000	
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294	2 748		378		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies), Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300					
		348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	57 090				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	294 911		60 106	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	294 911	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	57 090				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opé-cts d'associés	247		330					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		989		Zone de revitalisation zones (44, quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexies)	992		
	ZFA NG (44 quinquies)	345		344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127					
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit, Déduction exceptionnelle (art 39 decies A), Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346		655		Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641		
		643		645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	647		
		648		649		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			
						Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	352 001	354		
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356				
Déficits antérieurs reportables : * 120.025.....dont imputés sur le résultat :						360	120 025		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	231 977	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

6 F
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 46 rue de la Tannerie,
62100 CALAIS
510 013 444 RCS BOULOGNE SUR MER

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 septembre 2022**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 294 911 euros de la manière suivante :

- le bénéfice de l'exercice à titre de dividendes :	294 911 euros
- par prélèvement sur le compte "autres réserves" :	80 089 euros

Portant le dividende à la somme totale de :	375 000 euros
soit 75 euros par action,	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 31 mars 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 375 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

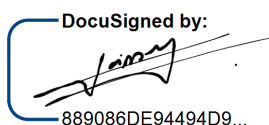
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30.09.2019 :	15 000 euros, soit 3 euros par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000 euros
Exercice clos le 30.09.2020 :	5 000 euros, soit 1 euro par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5 000 euros
Exercice clos le 30.09.2021 : AGO du 21.12.2021	150 000 euros, soit 30 euros par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 euros
AG du 05.05.2022	611 000 euros, soit 122.20 par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 611 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 MARS 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Louis FOISSEY

DocuSigned by:

889086DE94494D9...

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 430 773 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **500 114 euros** et un total **charges** de **205 203 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **294 911 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD2022

Désignation de l'entreprise SAS 6F		46 rue de la Tannerie		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		62100 CALAIS			
SIRET		5 1 0 0 1 3 4 4 4 0 0 0 1 1			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *	
		12			
		Exercice N clos le 30092022		Exercice N-1 clos le 30092021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030	9 948	7 729
	Immobilisations financières* (1)	040	042		1 149 561
	Total I (5)	044	048	9 948	1 157 290
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		060	062		
	Marchandises *	064	066		
		068	070	30 000	30 000
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	072	074	177 034	375 168
		080	082		
	Valéurs mobilières de placement	084	086	64 705	67 278
	Disponibilités	092	094	1 743	2 903
	Charges constatées d'avance *	096	098	273 483	475 349
	Total II	110	112	9 948	1 430 773
Total général (I + II)		1 440 721		1 128 228	
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000	5 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	500	500	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	191 484	892 378	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	294 911	60 106	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	491 895	957 984	
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	528 376	65 371	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	6 936	6 376	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	25 600	98 498	
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	938 877	170 244		
Total général (I + II + III)		1 430 773		1 128 228	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	413 389
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	507 473
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.